

Comporte une table alphabétique en fin d'année



L'an
1809

1809
Registre Contenant Disc huit
feuilles cotés et Paraphés par moi
Président Du tribunal Civil De première
Instance, arrondissement de Meaux
Conformément à l'article 41 du Code Civil
titre 2. Pour servir à constater les Naissances
Mariages Divorces et Décès En la Commune
de Trilbardou Pendant Le Cours de l'an
Mil huit cent Neuf Cy - - 1809

a Meaux le premier Janvier Mil
huit cent Neuf

Désamz

L'an Mil huit Cent Neuf Le vingt quatre Janvier
par devant Nous Nicolas paul et au Nom et office
de l'Etat civil de la Commune de Trilbœuf en Normandie
Maire de la Commune Departement de Seine et Marne dont
Compagnie prieur d'Abbaye Bonnefond legé de Vingt et un an
berger domicilié En cette Commune fils de Jeanne Antoine
Bonnefond et de Marie Françoise Berquier boursier
Sa femme est present Mere Dame part et Jeanne
Melaine Jaquinet legé de Vingt trois ans fille de
Joseph Jaquinet manouyrier et de Jeanne Nicole
Le Gendre de la femme des pere et mere aussi de cette
Commune d'autre part iay presente et oublie tout
les quels Nous ont elegies de proceder a la célébration
du Mariage project entre eus et toutes publications
ont este faites devant la police pale porte de Notre
Maison Commune. L'absent les deuxies nient queus
et vingt deux du present Mois de Janvier de l'Anse
de wedij aucune opposition au dit mariage ne leur
ayant esté signifiée faitant droit des deux régulition
cynes ayant tenu Lecture de la cete publication a dom
que le soit trouvez aucune opposition lecture
faite du chaptre des du Coe Avis intitulé
du Mariages a nous demandé au futur épouse et
au futur épouse s'ils veulent se priser pour
Mari et pour femme et chose d'autre legant respondre
Separément et affirment veulent declare au Nom de
l'loy que prieur d'Abbaye Bonnefond et Jeanne Melaine
Jaquinet sont unis par le mariage d'qui a bout droit



Le Mil huit Cent Neuf Le vingt quatre Janvier
Cinquante six ans tiercier, de Jeanne Bonnefond
age de quarante huit ans Manouyrier des deux ouz
de l'epouse, de Joseph Dubois age de cinquante
Cinq ans Justituir, de Jeanne Dupre age de cinquante
ans auz de l'épouse tous quels domiciles
En cette Commune. Les quels apres que le leur a
été fait Lecture du present Acte lont signé avec
Nous exceptez les pere et les deux premiers tenuoirs
qui ont tenu le chaptre signé
Pierre ouerine domine

Melaine Jeanne Jaquinet
Jeanne Melaine Jaquinet

Willy

Jean-Dupre

C Dam

L'an mil huit Cent Neuf le premier
Janvier par devant Nous Nicolas paul et au
Nom et office de l'Etat civil de la Commune
de Trilbœuf appartenant du Maire Departement
de Seine et Marne est Compagnie prieur d'autre prieur
d'Abbaye Bonnefond et Jeanne Melaine

Lequel Recouvrement de Jean Pierre Gaillet Esquier
Age de cinquante deux ans de Joseph Dubostoy
Instituteur d'age de soixante et un ans tous deux aussi
Domiciliés en cette Commune de Bourg à Deux ans que
Helene Baudot Bourgogne sa fille et de Helene
Elizabeth d'age de soixante et un ans est décédée en la
maison hier a sept heures du matin Apres depecher ans
et devenir les quels deux personnes avis furent leurs acte fait
lecture du present Acte sont signé ayec Nous Dombremont

*Monseigneur le Gallet
Damry*

L'an mil quatre cent neuf de l'an huit Mars, par
Devant Nous Nicolas paul ouane Macon et officier de
l'état civil de la Commune de Trilbordou Arrondissement
de Meaux Departement de Seine et Marne et Compteur
Prestre Bertrand officier de Justice lequel Recouvrement
de Joseph Dubostoy Instituteur d'age de
soixante et un ans le second de soixante et un ans
tous deux domiciliés en cette Commune Nous a déclaré
que Helene Elizabeth ouane fleurot fils de défunt Denis
pierre fleurot Comte et de Marguerite Elizabeth
Sally la femme est décédé en cette Commune pris des
Sept du present Mars a sept heures du matin age de leurs ans
les quels deux personnes avis qu'il leur a été fait lecture du
present Acte sont signé ayec Nous

Mertand Damry



3
L'an Mil quatre cent neuf Le dix huit du Mois
d'avril par Devant Nous Nicolas paul ouane Macon
et officier de l'état civil de la Commune de
Trilbordou Arrondissement de Meaux Departement
de Seine et Marne, Lout Compasus Cyr dominique
playette age de vingt et un ans fils de défunt
Charles Nicolas playette et de défunte Marie
angelique hallot de femme des poses et Mme de cette
Commune d'une part et Mme Anne Josephine
Malabar age de Dix huit ans; fille de Leonard
Malabar et de Geneviève Lapretre la femme
Malabar Macon et de Geneviève Lapretre la femme
des poses et Mme aussi de cette Commune d'autre part
Lesquels Nous avons de l'autre part
Ici présents et Comptentants lesquels Nous ont signé
De nos mains la célébration du mariage proposer
Autre chose et dont les publications ont été faites dessus
la principale partie de Notre Maison Commune les
démarches devenus et nous avons au bout d'un mois
bulletin opposition au dit mariage. Il nous ayant été
signifiées faisant droit sur leur反抗 fait après
avoir donné lecture de la dite publication pour qu'il
soit trouvé aucune opposition Lecture aussi forte
du chapitre six du titre du Code civil intitulé de
Mariage et sous double au futur époux et de la future
épouse il a résulté de la présente pour Mme pour femme
Chacun de ces signant déposant et garantissant et
affirmant devant Devant Nous de la loi que
Cyr dominique playette et Mme Anne Josephine
Malabar sont unis par le mariage de qui on avoue
dans l'acte la présence de Cyr dominique le long

Mariage pris le trente six ans de Jean jacques
Ligier et de trente sept ans Marie ou tous deux
ans de l'âge de trente six ans de Jean jacques
quatre ans plus de l'âge de trente six ans de Ligier
Cordonnier et de trente quatre ans tous deux
dans cette commune les quels après qu'il leur a été
fait lecture du présent acte ont signé avec nous
excepté l'homme et la femme de l'épouse qui ont déclaré
Ne l'avoir signé j M



Le an aux huit bout May le vingt trois
de Mois de May par devant nous Nicolas paul
dame Marie et officier de l'état civil de la
commune de Corbordou assidument de la
déportement de Jean et Marie - tout conjugans
Jean jacques cordonnier âgé de vingt quatre ans
fils de Jean jacques cordonnier jas Dinot et de Marie
Marguerite Marcaudine sa femme lesquels et Marie
de la Commune de Vigny d'une part et Marie
Marguerite Renuet âgée de vingt deux ans
fille de pierre Action Marcaudine, et de Marie
Marguerite Renuet sa femme lesquels et Marie
de la Commune de Corbordou autre part en
prospects et Constantants les quels nous ont déclaré

477
De procéder à la célébration du mariage
projete entre eux et tout les publications
ont été faites devant la principale porte
de Notre Maison Communale les dimanches
vingt trois assis et trente assis depuis et
dans la Commune de Vigny les dimanches
Sept, et quarante du présent Mois de May
suivant le certificat de Monsieur Boquet
Maître de la dite Commune en date du vingt
trois du présent Mois Aucune opposition au dit
Mariage n'a été signalée pourtant droit
sur leurs Requisitions appris avoirs dans lecture
des dites publications sans que le soit trouvée
aucune opposition à lecture aussi faite du Chapitre
Sic du titre du Code Civil intitulé Du Mariage
avoir demandé au futur époux et à la future épouse
Ils veulent se priver pour l'un et pour l'autre
chacun d'eux ayant répondu séparément et
affirmativement déclaraient au Nom de la loi que
Jean jacques cordonnier et Marie Marguerite Renuet
sont unis par le mariage - De quel aysont datté
Acte En présence de Jean jacques cordonnier
Sur Nouvelle pris de l'âge de quarante ans
ans de françois fleurot Marcaudine pris de quarante
huit ans de pierre Action Renuet âgée de quarante cinq
ans pris de l'épouse d'antoine Nicolas Degard
Cordonnier âgé de cinquante trois ans Cestrois de la
dimanche de cette Commune les quels apposé à leur
en acte fait devant Lout Vigny assis Mois

excepter les deux pères qui ont déclaré
Ne Savoir Signer

Jean Pierre Beauvais
Marguerite mesme Demeure
Plurier Dijard

② Dam

L'an mil huit cent Neuf de Seix
juin par devant nous Nicolas paul
adoue Maire et officier de l'état civil de
la Commune de Trilhard sur Assoulttement
de Meaux Departement de Seine et Marne
sont Compesut le sieur francois Rauenzon
age de vingt six ans habant Montroy Commune
Seine et Marne Departement de la Seine fils de sieur
francois Rauenzon decédé au la commune de
Montreux suivant l'extinction de ses biens
vingt et un may decédé par Me dieur Rauenzon
Maistre de la dite Commune et de Meuse chaste
petit de Henry et de meuse de la dite Commune
d'arcueil une part et demie bille jules Degland
Degland habant Gaudray Departement de Seine et Marne
age de vingt et un ans fille de defunt Henry
Degland decédé a Charsy Commune de la forte Malon
Departement de la Seine suivant l'extinction de l'acte
de deces sollicité le sieur Delambre maistre tenuant
six de lettres du code civil jutéfute la mariage



par Robert officier de l'état civil
de la forte Malon, et de defunte Marie Degland
et avec l'ouïe aprouvé et accorde a l'acte de la huit
semaine au trente suivant l'extinction de l'acte
de deces sollicité le quatre juillet mil huit cent neuf
par Deval Marie et la dite Commune et l'acte
futur épouse devenante en cette Commune de
trez Barde a tres Meusme et au son tutelier
Maire et sevior au dit lieu d'autre part reg
presente et contentants que l'acte de l'extinction
de Marie louise Lucas veuve defunt Henry Degland
produise du nom d'auant a Gauvray siecle de
L'epouse pasté devant Meusme et l'acte
précédent sollicité jusqu'au a l'acte des vingt et
deux Neuf may Dordun, les quels nous ont signé
d'appuyer la célébration de mariage projete
d'autre chose et tout les publications out été faites
devant la principale porte de l'acte de la dite Commune
les dimanches, vendredi et samedi huit May
Dordun, et dans la Commune d'arcueil les Meuses
Dordun et alerme d'ette suivant l'extinction
de deces le deux juillet par Yallouz Maistre de la dite
Commune et dans la Commune de Gaudray les Meuses
Sept et quatorze du mois de Juillet suivant l'extinction
l'extinction le dix et sept may par Baylet Maistre Dutour
Opposition au dit mariage a Me. Nous ayant été signifiée
faillant d'acte sur leur requérition approuvés et donné
lecture des dites publications sans qu'il n'eût trouvé
aucune opposition, l'extinction d'ette partie de l'extinction
six de lettres du code civil jutéfute la mariage

Le 14 juillet 1792 au futur époux et à la future épouse
Sils veulent déclarer pour Masire pour femme
Marie Anne Béatrice de l'Epouse d'apprécier et apprécier
Neut diélassous les termes de la loi que François et
Raymond et Julie Anne Dugland sont unis
par le mariage de quelles ayent cette appréciation
de françois Raymond épouse de laquelle
Marie Anne au grand Mont rouge Commune
Tardieu Beaupré de l'épouse de Louis petit agé
de soixante ans Marie Anne épouse de laquelle Commune
veuve de Lepold et de Jeanne Anne de l'âge de
Cinquante six ans Marie Anne Boulanger à Mont-
Aix veuve de Lepold et de l'âge d'ende au
Courtier de Bourgogne à Paris demeurant Rue Castell
Desleau n° 28 agé de quarante huit ans veuve
de l'épouse Lesquels après que leur m'a été
fait lecture l'ont signé avec leurs

J. Landrieu J. Dugland

Leot M. C. Petit
Dauz D. D. and
Dauz



^b
L'an mil sept cent Neuf le vingt et le Juin
Par devant Nous Nicolas paul Adoue Maire
et officier de l'état civil de la Commune de
Trichardou l'arrondissement de Meaux département
de Seine et Marne est Compagnie Jean Baptiste
Jacquinet Maire adjoint domicilié à cette Commune
Lequel Nous a déclaré que hier ayant été
présent Nous à huit heures du Matin et l'heure
dans laquelle l'arrondissement auquel il a donné le
nom de Auguste Jean Baptiste de la et de Marie
françoise Adélaïde Eleanore Bonnefond la legitimate
épouse la dite déclaration faita la présente de
Joseph Jacquinet agé de cinquante et un ans Marie
de Joseph Dubauty instituteur agé de soixante six
ans tous deux domiciliés à Trichardou lesquels ayent
été leur acte fait Lecture duquel fait témoignage
est Meur excepté Joseph Jacquinet et la déclarant
qui ont fait ces déclarations ci-joint

Dauz *Dauz*

L'an mil Sept cent Neuf le douze juillet par
devant Nous Nicolas paul Adoue Maire et officier
de l'état civil de la Commune de Trichardou l'arrondissement
de Meaux département de Seine et Marne est Compagnie
Jean Baptiste Jacquinet Cet acte fait à Meaux
domicilié à cette Commune lequel nous a déclaré que

Le jour huit d'août de ce dit Mois a vingt heures du
Matin Est né un enfant de sexe féminin au
quel il a donné le prénom de Josephine Marie
Lui et de Josephine Bertrand sa legitimate épouse
La dite déclaration faite en présence de Monsieur
pièce Bertrand officier de santé ayant laissé
agir de soixante-deux ans et de trente-sept ans
bijot collectionneur âgé de soixante-trois ans dont
domiciles en cette commune lesquels ayent été
leur acte fait lecture du présent testé fait signé
avec nous

Bertrand
Dame Josephine

Le Mil huit cent Neuf le treize
Juillet par devant Nous Nicolas paul adam
Maistre et officier de l'état civil de la commune
de Trilbandou assoudissement de Meuse department
de Seine et Marne est Comparsa pieuse Nicolas
parant entrepreneur de batiment domicilié
en cette commune lequel accompagné de
M. son prieur Bertrand officier de santé âgé de
soixante-deux ans de Joseph Bertrand justificatif
de Seixante-cinq ans tous deux de cette commune
Nous a déclaré que Angélique Marie Hermelle
fille de M^r Thomas Louis Hermelle ancien avocat
demeurant à Paris et de Madame Dame Nicolle
Carrillon son épouse est décédée en cette commune



7 21
Le dit jour troué du présent Mois ce
vingt heures du Matin lesquels ayent été leur
acte fait lecture du présent testé fait signé
avec nous

Dam
Dame

Le Mil huit cent Neuf Le vingt trois
Juillet par devant Nous Nicolas paul adam
Maistre et officier de l'état civil de la commune
de Trilbandou assoudissement de Meuse department
de Seine et Marne est Comparsa M^r.
François Barbeau cultivateur domicilié en
cette commune lequel accompagné de son épouse
Charlotte officier de santé âgé de soixante-deux
ans et de M^r. Jean Pierre Gaillet agriculteur
cinquante-deux ans tous deux de cette commune
Nous a déclaré que James François Alexis Barbeau
son fils et de Julie Adeline Bogaert son épouse
est décédé en cette commune le jour d'août de cette heure
du dixi^e âge de quatre-vingt-deux Mois lesquels ayent
été leur acte fait lecture du présent testé fait signé
avec nous

Dam
Dame

Le Mil huit cent Neuf le quatorze
Aout par devant Nous Nicolas paul adam
Maistre et officier de l'état civil de la commune

D'Arrondissement de Meaux
Département de Seine et Marne Est Comparsé
Jean-Baptiste Victor Berger Bourlier
Domicilié en cette commune à laquelle Nous a
Déclaré que son tréteau du présent Mois
à une heure du Soir est né un enfant
du sexe Masculin auquel il a donné le
nom de Jean-Baptiste Hippolyte
né de l'autre de Geneviève Delage sa
Légitime épouse. La dite déclaration faite
en presence de Pierre Bertrand officier de
Sante age de soixante deux ans
Dubauty instituteur age de soixante six ans
tous deux demeurans à Trilbardon lesquels
après qu'il leur a été fait lecture du présent
Acte l'ont signé avec Nous Mérind

Pierre Bertrand
Mérind

Extrait des registres mortuaires de l'Hospice
Civil de la Ville de Meaux Département de
Seine et Marne
La Nouvelle Françoise Véronique Henriette agée
de cinquante sept ans Nature de la Commune de



87
tribardon Département de Seine et Marne Canton
de claye épouse de grecs chanoine past Chartet
avut lieu entre à l'hospice le vingt-decembre
mil mil huit cent huit est décédé lequel
de servir s'etant mal fait tant nuf de
heures de matin à l'heure d'heure transcrit a été
extrait du décamont des susdits registres mortuaires
par mon ouillage préposé aux échelles et sorties
du dit hospice à Meaux ce jour d'aujourd'hui quinze
fifte mil huit cent neuf signé Camoy

Camoy

l'an mil huit cent neuf le trente-tout
par devant Nous Nicolas paul adau Maist
et officier de l'état civil de la Commune
de Trilbardon Arrondissement de Meaux
Département de Seine et Marne s'est
Comparsé Mr. pierre bertrand officier de
Sante age de soixante deux ans; Joseph
Dubauty instituteur age de soixante cinq
ans tous deux domiciliés en cette commune
lesquels Nous ont declaré que Mr. Antoine
De la haye fils de sieur antoine Delahaye
et de Marie Magdalaine Juillot et Marise
+ ancien pasteur au village de chebais

Selondes Noples de Nicole Françoise drouet
Est declard ce Jour du huy le 24 Maistre du
presbiterer est son fils a une heure apres
Midi age de quatre vingt trois ans et d'ame
Les quels declarants apres quil leur aste fait
Lecture du present Acte lont signé avec nous

D'Urbino le 15/8/1711
Dame

L'an mil huit cent Neuf le Deuse
Septembre par devant Nous Nicolas paul
Adam Marie et officier de Etat Cte de la
Commune de Trilbardon apprendement de
Meaux Departement de Seine et Marne est
Compagnon Antoine Dubois Beaure Garcon
Moulier Domicelle En cette Commune la quel
Nous a declairé que ce Jour huy deux des
present Meis adent hours du Matin est le
Un Enfant de sexe Feminin auquel il a
Donné le prénom de Augustine Robine
de la cui et de Marie Gentilie Charles
Sa legitime épouse la dite Declaration
faite en presence des M. greffe Bertrand
officier de Santa Age de Domicelle sieur



9 P.

ans de Joseph Dubautoy Justitulter
age de soixante cing ans tous deux
Domiciles En cette Commune les quels
Apres quil leur a été fait Lecture du
present Acte lont signé avec nous
Bertrand

D'Urbino le 15/8/1711
Dame

L'an mil huit cent Neuf le huy de
Nobembre par devant Nous Nicolas paul
Adam Marie et officier de Etat Cte de la
Commune de Trilbardon apprendement de
Meaux Departement de Seine et Marne
est Compagnon Antoine Dubois Beaure charles
Domicelle En cette Commune la quel nous a
declairé que hier huy aux du present Acte
huit et Neuf hours du Matin est le un
Enfant de sexe Feminin auquel il a donné
Le prénom de Louis M. doré le de Luy et
de Marie philippine dite la regina épouse
la dite Declaration faite en presence de Joseph
Dubautoy Justitulter age de soixante cinq ans

D Louis Bierme age de vingt sept ans
fils de Jean henri Bierme et de francoise
Logement tour deuxe domiciles en cette ville
les quels ayres que leur a ete fait testum
du present acte sont signes ayres Nous
escrivans Louis Bierme qui a declare le surs
signes *D'auantoy* *Dom P*

L'an mil huit cent trent et Neuf du
Mois de Decembre par devant Nous
Nicolas paul adam Maire et officier
de statut a l'ile de la commune de
tritbardou Arrondissement de Meaux
Departement de seine et Marne et Est
Compars Jean baptiste Germinalle
Malon age quarante et un an Joseph
d'auantoy instituteur age de trente
Cinq ans tous deux domiciles en cette ville
les quels Nous ont declare que hier pour
du present mois a quatre heures du soir
est deceue en la maison dudit Germinalle

¹⁰
Marie Anne seigneur age de vingt ans
de cept ans fille d'autre seigneur
et de Gabrielle obutson et femme de
deput a l'ile Seguin les quels de lasans
ayres que leur a ete fait testum
du present acte sont signes ayres Nous
paul Bartot notaire

D'auantoy

Dom P

Table alphabétique

11/11

Naissances

Berger Jean baptiste Hippolyte
Biarne Augustine Rosine
Biarne Louis Edouard
Boulanger Josephine
Jacquinot Auguste Jean baptiste

Mariages

Baudoin Jean pierre
et
Marie Marguerite Chanoine
Bonenfant pierre madame
et
Jeanne Maline Jaquinot

playette ayr dominique -

et

Marie anne Josephine Malabat

Raimond Francois

et

Julie ursule Degland

Delle

Barbault Jean Francois alexis

Bonhomme Helene amelie

De La haye Antoine

Fleurot Etienne Eliodore

Henriet Francoise Veronique

Lepistre Marie Anne

Vastinette Angelique Marie

MAISON de Trilbardou